

LE PROBLEME DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE

L'immigration française en Canada, avec les méthodes à employer pour l'encourager et pour l'asister, est un des problèmes les plus ardues que le gouvernement Laurier ait entrepris de résoudre, et l'on admettra que si l'on tient compte des difficultés de toute nature qui entravent la réalisation de ce projet si séduisant, les progrès qui ont été accomplis, sont aussi satisfaisants que possible.

Il n'est personne qui ne se rende compte des avantages énormes que ce serait pour notre pays de recevoir régulièrement une puissante immigration agricole française capable de donner à nos cultivateurs les grandes leçons d'ordre, de méthode et d'économie qui sont les vertus essentielles du paysan français.

Ce ne sont pas seulement ces raisons matérielles qui nous font désirer le succès d'un mouvement d'immigration française, ce sont encore des raisons d'un ordre moral, des raisons de communauté d'origine, de langue, de religion.

Il est donc regrettable qu'en dépit de toutes ces raisons qui militent en faveur d'une nombreuse immigration française toutes les tentatives antérieurement faites aient abouti à de lamentables décomptes.

MÉCOMPTES ANTERIEURS

...Les essais infructueux tentés pour introduire une immigration française capable de compter parmi nous et de nous aider sont nombreux et présente encore à l'esprit de chacun.

La première tentative en date fut celle de feu le curé Labelle, lorsqu'il amena à Montréal l'expédition du DAMARA ;

Puis la tentative de M. Bonaparte Wyse au lac Nominique ;

Puis l'essai de colonisation à Montmartre, Manitoba.

Et combien d'épreuves individuelles ! Il était donné à ce gouvernement de pouvoir pour la première fois montrer un résultat sérieux et progressif dans la colonisation française, un mouvement dont la marche ascendante régulière et graduelle fût une indication de l'implantation définitive de l'idée du Canada dans les populations françaises.

On verra par les tableaux statistiques que nous donnons ci-après, la progression ascendante de l'immigration française au Canada et, par les rapports de nos agents, les magnifiques perspectives que présente l'avenir.

CAUSES DES MÉCOMPTES

Les causes des mécomptes éprouvés par les prédécesseurs du gouvernement Laurier sont bien faciles à définir et sont : d'abord le **DEFAUT D'ORGANISATION DU SERVICE D'IMMIGRATION FRANÇAISE**.

Sous les régimes conservateurs, le Commissariat général du Canada en France était une quantité insignifiante, c'était presque un simple bureau de politesse, où l'hon. M. Fabre, homme courtois et discret, rappelait seul en France, par sa présence, l'existence d'un Canada. Pas d'agents, pas de commis, pas de délégués. Impossible dans ces conditions de se livrer à aucune action profitable.

La deuxième cause, c'était le **RECOURS EXCLUSIF AUX MOTIFS SENTIMENTAUX**.

Pendant de longues années, on a sollicité l'immigration française pour ces deux raisons :

Qu'on parle français au Canada ; qu'il y a au Canada un puissant groupe catholique ;

Loin de nous de vouloir déprécier ces deux motifs d'entente, si éminemment respectables.

Malheureusement, il faut bien admettre que notre siècle se matériali-